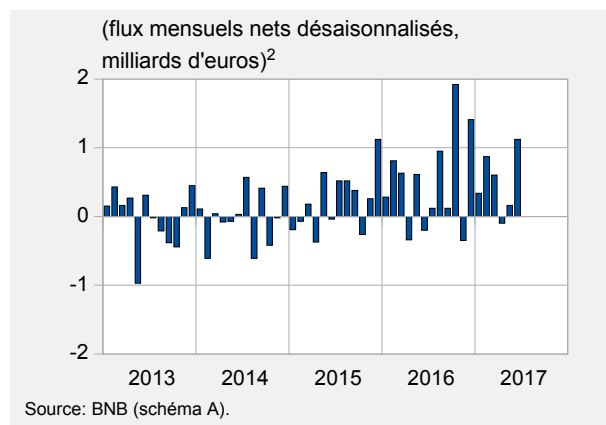
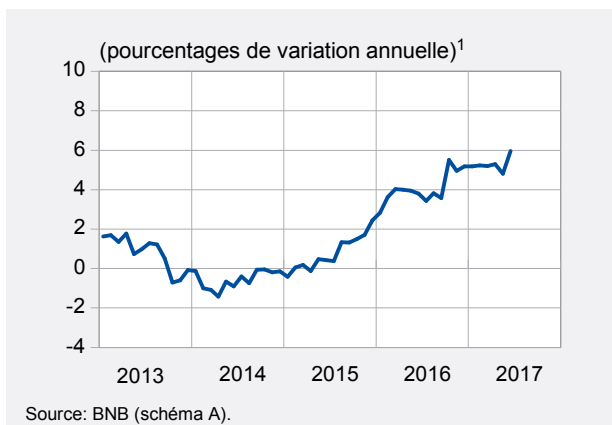


Liens: [observatoire du crédit](#)

Juin 2017

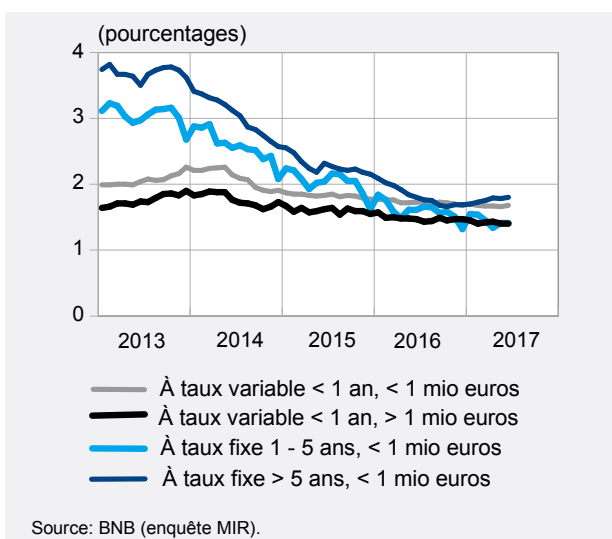
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



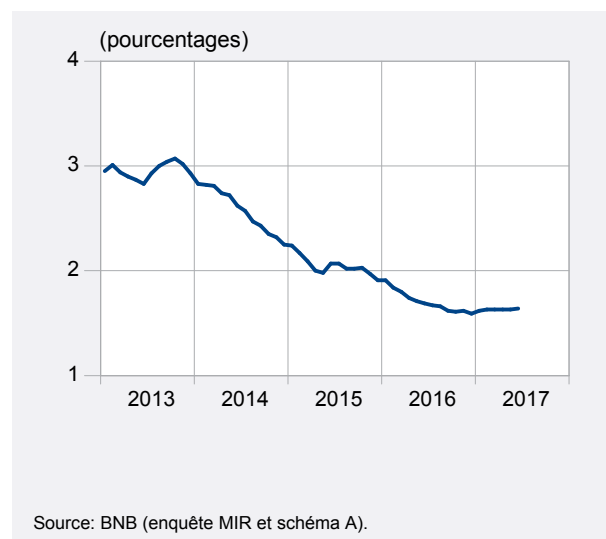
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a enregistré une hausse sensible au mois de juin. Il a ainsi atteint 6,0 %, contre 4,8 % en mai. Cette accélération s'est en outre manifestée dans toutes les catégories de maturités. Le taux de croissance des crédits à moins d'un an est ressorti à 3,6 % (contre 1,8 % le mois précédent). Celui des crédits dont l'échéance est comprise entre un et cinq ans s'est quant à lui établi à 9,2 % (contre 7,0 % en mai), tandis que la croissance des crédits à plus de cinq ans est remontée à 6,3 % (soit un demi-point de pourcentage de plus qu'en mai). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits accordés en juin a été supérieur (de 1,1 milliard d'euros) à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises n'a augmenté que de 1 point de base, passant de 1,63 % en mai à 1,64 % en juin. Seules deux catégories de crédits ont contribué à cette légère hausse, à savoir les prêts à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) portant sur un montant inférieur à 1 million d'euros et les emprunts à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans). Les taux des premiers s'élevaient à 1,68 % en juin et ceux des seconds à 1,80 %, soit, dans les deux cas, 2 points de base de plus qu'en mai. Les coûts des prêts à court terme d'un montant supérieur à 1 million d'euros et des prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) sont restés stables, à, respectivement, 1,40 et 1,41 %.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.